

Une agente ou un agent des espaces verts à temps non complet (17h30)

Date limite de l'offre : vendredi 13 juin 2025

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

Au sein de la Régie Espaces Verts de la Direction des Services Techniques et sous l'autorité du Responsable d'équipe fleurissement et élagage, vous participez aux travaux d'entretien des espaces verts. Vous participez à la production et la culture des végétaux nécessaires au fleurissement et à l'aménagement des espaces verts de la collectivité.

Missions principales

- Assurer l'entretien général des espaces verts : tonte (tondeuse autotractée ou autoportée), débroussaillage, arrosage, engazonnement, plantation, taille, découpe, ramassage des feuilles et papiers, désherbage des massifs et des voiries.
- Préparer, installer et entretenir le fleurissement urbain et événementiel : assurer l'entretien des cultures de serres, le remisage et le suivi des plants, l'entretien courant des serres (réglage des paramètres des serres, châssis, tunnel...), préparer, installer et entretenir du fleurissement urbain et des décorations florales pour les fêtes et événements publics
- Pratiquer la protection biologique intégrée : observer les auxiliaires et les maladies les plus courantes, proposer les associations pertinentes en fonction du type de plantations, prévenir les maladies des plantes et lutter contre les attaques des ravageurs par l'emploi d'auxiliaires en lutte biologiques intégrée
- Entretien et maintenance préventive du matériel : nettoyer et entretenir le matériel, régler les mécanismes simples, contrôler les niveaux d'huile, repérer les dysfonctionnements.
- Être garant du respect du protocole d'entretien et du bon usage des produits ainsi que d'un entretien adéquat des matériels et équipements.
- Prendre connaissance et appliquer les consignes d'hygiène, sécurité et santé au travail.

Profil

- De formation technique (idéalement CAP espaces verts ou horticole), vous disposez d'une première expérience sur ce type de poste.
- Connaissance des espaces verts, des techniques d'entretien (gestion différenciée) et de la botanique (plantes annuelles, bisannuelles, vivaces).
- Notions sur la fertilisation
- Connaissances des maladies les plus courantes et les moyens d'actions pour agir contre les maladies
- Connaissance des produits et matériels espaces verts.
- Connaissance des obligations de port des EPI.
- Goût pour le travail en équipe.
- Permis B exigé.

Conditions d'exercice : Travail en extérieur par tous les temps et en toutes saisons, déplacements sur les sites, travail sous circulation. Disponibilité lors d'opérations festives, participation aux astreintes pendant la période hivernale, port des EPI.

- Vous travaillez du lundi au vendredi en horaires fixes, sur un cycle de travail de 37h/semaine (horaire d'été et hiver) ouvrant droit à 12 jours de RTT et 4 jours de pénibilité, s'ajoutant aux congés légaux.
- COS – Participation Mutuelles/Prévoyance- restaurant du personnel
- Politique active en matière de formation
- Horaires d'été et hiver

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

CV et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com

Sous la référence offre : AEVTNC-122024